



## RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 JUIN 2009

Dans le précédent rapport moral, nous disions que le bilan de l'année 2007 était encourageant. En 2008, on peut dire que notre association a continué sur le même chemin, tout en se heurtant à des difficultés nouvelles, dont certaines découlent de son succès même.

Un grand événement de l'année 2008 a été notre colloque international *Restitution et création dans la remise en spectacle des œuvres des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, tenu à Versailles et à Nantes du 29 au 31 mai. Nous en avons présenté les grandes lignes et tiré le bilan dans le précédent rapport. Il suffit de rappeler ici que ce colloque a consacré l'audience de notre association auprès de la communauté scientifique et contribué à susciter l'intérêt des artistes interprètes au-delà du réseau de nos amis traditionnels ; il a également permis de nouer ou de consolider des liens de partenariat avec des institutions prestigieuses telles que le domaine de Versailles.

Dans la continuité de ce colloque, et pour répondre à l'amicale demande annuelle du *Printemps des Arts*, nous avons préparé pour 2009 une nouvelle session, qui revenait à la formule de l'atelier-rencontre : *Le corps dans la mise en spectacle des œuvres des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Maintien, mouvement et geste des comédiens, chanteurs et danseurs*. Cette session, pluridisciplinaire, unissant théorie et ateliers pratiques, a eu lieu du 18 au 20 mai 2009. Son organisation a été d'une grande complication, accrue encore par le caractère collégial de sa direction, et à cet égard nous devons rendre hommage particulièrement à l'activité déployée par Laura Naudeix et aux bons offices de Virginie Garandeau. En fin de compte, nos efforts et nos sacrifices ont été récompensés : nos partenariats non seulement ont été poursuivis et approfondis, mais ils ont été élargis, et les participants, artistes et chercheurs, qui pour beaucoup découvraient notre existence et nos activités, ont été généralement enthousiasmés par les perspectives ouvertes, sachant que ce genre de rencontre invite à des recherches nouvelles plus qu'il n'apporte de réponses dogmatiques ; cela d'autant plus que, conformément à notre doctrine, nous avons tenu à ce que les intervenants représentent des orientations diverses, tant du point de vue scientifique que du point de vue artistique et pédagogique.

Rappelons également une autre rencontre à laquelle nous avons déjà accordé sa juste place dans notre rapport de l'année dernière, et qui a eu lieu les 16, 17 et 18 juin 2008 : c'est la rencontre consacrée au menuet, tenue avec des chercheurs des pays nordiques à l'initiative du professeur Egil Bakka, et que le Centre National de la Danse, avec son obligeance habituelle, avait accepté d'héberger. Là encore, outre les liens tissés avec nos amis nordiques, cette rencontre a permis à des danseurs français, venant d'horizons divers, de faire connaissance et d'esquisser des collaborations fructueuses, qui pour une grande part doivent prendre la forme de débats parfois passionnés.

Une autre manifestation mérite d'être signalée, qui n'a pas été organisée par nous, mais qui est en rapport étroit avec nos projets, à l'initiative de laquelle nous nous trouvons, et dont les actes seront publiés par nos soins. C'est la journée d'étude *Bénigne de Bacilly et les*

Remarques curieuses sur l'art de bien chanter, tenue au CESR de Tours le 28 novembre. Outre les nouveautés scientifiques propres que cette journée a apportées (par exemple la découverte de l'inventaire après décès de Bacilly, qui en fait s'appelait Bertrand), il faut signaler que, tout comme le colloque *Restitution et création*, elle a consacré encore une fois l'élargissement de notre audience, notamment auprès de chanteurs et chefs de chœur chevronnés et renommés. Elle a permis de rappeler les liens d'amitié que nous avons tissés avec une institution aussi prestigieuse que le CESR, mais également d'en esquisser d'autres avec le CNR de Tours. Surtout, elle a permis au projet d'édition critique du traité de Bacilly de prendre un nouvel essor, avec une codirection dans laquelle l'équipe constituée autour d'Anne-Madeleine Goulet, tout en conservant toute la place qui lui est due, sera élargie. Le principe de la collaboration expérimentale entre chercheurs et artistes interprètes, principe qui lui est consubstantiel autant qu'il nous est cher, sera maintenu et développé. Nous devons remercier le CESR d'avoir accepté de prendre désormais à sa charge la réalisation de cette édition. Nous nous réjouissons également de ce que le nouveau dispositif éditorial fournit une nouvelle occasion de collaboration entre le CMBV et le CESR, conformément à la stratégie qui est la nôtre de favoriser des partenariats multiples, et aboutira à une édition en ligne, évolutive, et qui permettra une large diffusion auprès des artistes interprètes soucieux d'exactitude et d'authenticité.

Mais les colloques, journées d'étude et ateliers-rencontres ne sont que la partie la plus visible de nos activités. Nous avons également continué de travailler à nos programmes et projets de recherche, même si dans ce domaine la patience est de mise.

Notre programme de recherche *La technique de la danse française à la lumière des traités allemands* a connu des retardements, mais il a été poursuivi. Après une nouvelle série de répétitions au premier semestre 2008, il est apparu que le Centre National de la Danse, malgré sa volonté indéfectible, ne pouvait pas assurer la captation finale avant la fin de l'année civile. Cette captation a eu lieu en définitive les 6 et 7 mai 2009. À vrai dire, ce retardement nous a permis de poursuivre notre réflexion sur diverses questions d'interprétation des textes, dont certaines n'ont pas encore trouvé leur solution définitive. Donc le temps perdu a été mis à profit. On peut espérer que le contenu de la publication qui doit être l'aboutissement de ce travail soit mis au point d'ici la fin de l'été 2009. En attendant, des résultats pratiques ont été présentés et ont fait sensation, une première fois au CND lors de la rencontre sur le menuet, puis lors de l'atelier-rencontre *Le corps dans la mise en spectacle*, dans les murs du CMBV. Nous sommes certains qu'au vu de tout ce qu'apporte de nouveau ce programme de recherche le ministère de la culture, qui nous avait alloué une subvention pour sa réalisation et qui nous en a jusqu'à présent versé 60 %, conformément au protocole établi, aura à cœur de nous verser le plus rapidement possible le solde, étant donné que nous avons avancé sur nos ressources propres le montant nécessaire pour payer sans tarder les artistes impliqués dans ce travail, et que nous ne disposons pas des fonds nécessaires pour payer les traductions.

Nous avons également poursuivi notre réflexion sur un projet d'édition du manuscrit Ferrère. Pendant que Guillaume Jablonka, développant, comme on sait, l'entreprise commencée par Alan Jones, continuait son travail de recherche pratique au sein de l'association Divertimty, nous avons repris le dossier de demande de subvention que nous avons soumis à titre indicatif à la DMDTS à la fin de 2007. Nous l'avons revu considérablement à la baisse. Malgré cela, nous n'avons pas eu de réponse de nos interlocuteurs.

Ensuite, notre activité consiste en publications. Depuis la parution du numéro de nos *Annales* consacré à Marie Sallé, en juin 2007, plusieurs publications ont été mises en chantier

et n'ont pas encore pu être menées à bien. Les raisons sont diverses : difficultés techniques, négociations avec les bibliothèques sur les droits d'usage public. Il faut dire aussi que les deux Ministères de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur, par les convulsions que leurs projets ont soulevées dans les universités, ont largement contribué à ralentir notre travail.

Dans la série des *Annales*, les actes du colloque *Restitution et création* devraient être prêts d'ici quelques semaines. Ils seront suivis par les actes de la journée d'étude sur Bacilly, puis par les actes de la rencontre sur le menuet. Nous mettrons autant qu'il est possible ces actes en ligne, partiellement ou en totalité.

Pour ce qui est du programme de publication en fac-similé dans notre « Bibliothèque de l'Association », nous avons oscillé entre deux titres. La confection du *Dictionnaire des rimes* de La Noue présentait des difficultés de retraitement des images, qui peuvent aujourd'hui être résolues. Nous nous sommes alors tournés vers un projet non moins nécessaire, la réédition de *L'Arte de' Cenni* de Bonifacio (Vicenza, 1616), que nous souhaitions faire paraître à l'occasion de notre atelier-rencontre *Le corps dans la mise en spectacle*. Malheureusement, nous avons dû prendre le temps de négocier avec la Biblioteca Nazionale Marciana de Venise et nous avons eu encore à affronter les lenteurs du retraitement des images. Nous avons donc dû nous contenter de tirer un fascicule de bonnes feuilles et d'ouvrir une souscription. Le *Dictionnaire des rimes* de La Noue devrait suivre.

Enfin, une partie importante et justement appréciée de notre activité est la diffusion d'informations par le moyen de la liste électronique diligemment tenue par Laura Naudeix. L'inscription à cette liste est gratuite. En retour, on pourrait attendre que ceux à qui elle rend service manifestent leur gratitude en soutenant financièrement notre association, sachant que le versement de cotisations ou de dons ouvrent droit à une réduction d'impôt à hauteur de 66 % des sommes versées. Il conviendrait que les messages envoyés par la liste fassent ainsi appel plus clairement au soutien de chacun.

Quel bilan tirer de tout cela ? quelles perspectives, et quelles tâches nouvelles ?

En ce qui concerne le rayonnement de notre association, le bilan est indiscutable. Néanmoins, la splendeur ne doit pas cacher la misère. En matière de subventions publiques, depuis notre constitution nous n'avons jamais reçu que les 60 % du montant promis à notre programme de recherche sur les traités allemands. Jusqu'à présent, l'appui matériel d'institutions amies plus fortunées nous a permis d'organiser plusieurs manifestations à moindre frais. Mais ces institutions voient elles-mêmes leurs crédits se restreindre et ne peuvent plus nous aider comme précédemment. Pour cette raison nous avons été obligés d'engager des dépenses excessives par rapport à nos ressources propres. C'est ainsi que l'atelier-rencontre *Le corps dans la mise en spectacle* a été un gouffre financier, cela parce que nous ne voulions pas décevoir ceux qui, intervenants, partenaires ou simples participants, attendaient de nous que nous menions à bien une entreprise dont ils attendaient beaucoup.

En effet, nos ressources propres restent limitées. Bon an mal an, le nombre de nos cotisants ne dépasse guère quarante, ce qui est sans rapport avec l'estime dans laquelle nous sommes tenus. De fait, beaucoup de personnes ne connaissent pas encore notre existence, alors que nos activités correspondent tout à fait à leurs aspirations. Une campagne d'information et d'adhésion est donc nécessaire. Pour les personnes payant des impôts en France, il conviendrait de faire valoir la disposition des réductions d'impôt. Pour tout cela, nous devons compter sur la refonte et l'actualisation du site de l'association.

Nous devons surtout être moins fastueux dans les mois à venir et nous consacrer à des travaux de recherche plus discrets ainsi qu'à nos publications, d'autant plus que pour organiser de grandes rencontres scientifiques il faut que des matériaux documentaires en quantité suffisante et suffisamment novateurs aient été amassés en amont.

Tout au plus peut-on penser à un colloque en 2010 pour le bicentenaire de la mort de Noverre, à condition que les dépenses soient prises en charge et par les partenaires qui souhaiteraient l'organiser avec nous, et par les centres de recherche des intervenants.

Par ailleurs, nous ne devons pas oublier que parmi nos buts statutaires figurent non seulement la recherche, mais également la diffusion et la formation. Nous avons donc à mettre à la disposition des artistes, des organisateurs de spectacle, mais également du grand public, les résultats des recherches. C'est ainsi que nous répondons aux demandes de consultation qui nous sont adressées. Mais on peut envisager d'autres activités, telles que des conférences, des démonstrations ou des stages. Ainsi notre programme de recherche sur les traités allemands, une fois la publication réalisée, devra-t-il être « valorisé ». C'est aussi pour nous une occasion de nouer ou de prolonger des partenariats.

Enfin, il conviendrait de réfléchir à la façon dont nous pourrions rendre plus efficaces nos structures de recherche et contribuer à une mise en commun des efforts dans le domaine qui nous occupe. Cela devrait aboutir, par exemple, à la mise en ligne de documents, accompagnés ou non de commentaires susceptibles d'être complétés ou améliorés, avec un réseau de liens renvoyant d'un site à un autre, bien entendu à l'échelle internationale. Par ailleurs, au fil des nos investigations apparaissent des champs dans lesquels de patients travaux de repérage et de répertoire, ciblés mais importants, devraient être menés, notamment en musicologie, rhétorique et linguistique, sans compter évidemment la danse ou l'iconographie des spectacles. Cela pourrait fournir d'intéressants et utiles sujets de recherche pour des étudiants de master, qui seraient ensuite appelés à collaborer à des travaux de vaste envergure. Il importe donc de lancer un appel auprès des directeurs de recherche pour qu'ils acceptent d'orienter leurs étudiants vers ce genre de sujets.

En réalité, ce qui serait souhaitable, ce serait la constitution en France d'un pôle de formation et de recherche incluant des masters professionnels et susceptible d'attirer les artistes interprètes désireux de faire de la recherche. Actuellement, ces artistes mènent leurs activités de recherche en sus de leurs activités d'interprètes ou de créateurs, et le temps consacré à la recherche est pris sur le temps qui pourrait être consacré à des contrats rémunérés. Au sein de notre association, contrairement à notre doctrine initiale, nous en sommes arrivés à accepter que des artistes participent bénévolement à des activités qui devraient être rétribuées. Nous leur en sommes très reconnaissants et nous savons que de ces activités ils retirent un supplément de formation et d'information. Mais la chose serait plus nette et le travail de recherche plus méthodique si leurs travaux étaient reconnus, encadrés et sanctionnés par de véritables diplômes qu'ils pourraient faire valoir. Voilà donc encore une entreprise pour laquelle des discussions avec des partenaires seront nécessaires, notamment avec des partenaires universitaires.

Concluons que nos succès doivent nous amener à penser avec soin notre stratégie pour ne pas disperser nos efforts. Nous avons à la fois à pourvoir aux tâches immédiates qui nous attendent, et qui seront prenantes comme tous les travaux de recherche, et à faire en sorte que les amitiés que nous avons nouées, sans nous asservir à tel ou tel, permettent aux efforts des uns et des autres de se coordonner dans l'intérêt de tous et pour les buts généraux que nous défendons.